



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 février 2017

TRAVAUX DE REMISE EN EAU DES CASIERS GIRARDON DE L'ÎLE DES GRAVIERS : visite du chantier par les partenaires du programme de restauration hydraulique et écologique du Vieux-Rhône de Péage de Roussillon

Ce mardi 7 février, le SMIRCLAID et CNR ont invité élus et partenaires à venir découvrir les travaux d'amélioration de l'état écologique du Rhône, qui ont démarré fin 2016 sur les communes de Limony et Salaise-sur-Sanne. Cet important chantier, qui prendra fin au mois de mars, va permettre de réhabiliter environ 1000 m de berges. Il s'inscrit dans le cadre du programme environnemental partenarial engagé depuis 2011 sur le Vieux-Rhône de Péage de Roussillon, dont le SMIRCLAID est animateur et CNR maître d'ouvrage et maître d'œuvre.

Les casiers Girardon sont des amoncellements d'enrochements présents dans le fleuve construits à la fin du XIXe siècle pour la navigation. L'opération consiste à démonter les épis et digues qui constituent ces casiers Girardon afin d'améliorer le fonctionnement écologique et hydraulique du fleuve.

Après une fin d'année 2016 dédiée à la création des accès et au déboisement (debroussaillage, dessouchage des arbres), les engins de terrassement ont commencé début 2017 à extraire 30 000 m³ d'enrochements. Ces matériaux seront ensuite évacués pour être valorisés. Au total ce sont 2,5 km de linéaire de casiers qui vont être ainsi traités sur une surface de 7 hectares.

Ce chantier voit aussi le traitement des plantes invasives, telle que la renouée du Japon. Néfaste au développement des plantes natives, elle est arrachée, puis passée sur une chaîne de criblage et de concassage avant d'être évacuée et traitée.

L'ensemble de ces travaux, sous maîtrise d'ouvrage CNR, s'étaleront jusqu'en mars 2017. Les autres parties prenantes du projet sont l'Association des amis de l'île de la Platière, et en tant que financeur l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Des travaux faisant partie du programme environnemental global pour valoriser le fleuve et ses territoires

Le Vieux-Rhône depuis Saint-Maurice l'Exil et le barrage de Saint-Pierre de Bœuf jusqu'à Peyraud/Saint-Rambert d'Albon (12 km) et ses annexes fluviales présentent une richesse écologique remarquable, avec plus de 500 espèces animales et 600 végétales recensées. Le secteur, qui compte plus d'une dizaine de îlots –anciens bras du fleuve-, est classé NATURA 2000 et abrite la Réserve Naturelle Nationale de l'île de la Platière.

Inscrit à l'accord-cadre liant CNR et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ainsi que dans la charte partenariale animée par le SMIRCLAID, le vaste programme environnemental engagé depuis 2011 sur le Vieux-Rhône de Péage de Roussillon vise à préserver et valoriser un secteur exceptionnel pour sa grande diversité écologique.

Doté de 6,6 millions d'euros (financés à 50% par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ; 41,5% par CNR au titre de ses Missions d'Intérêt Général ; 8% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et 0,5% par le SMIRCLAID (Syndicat Mixte du Rhône court-circuité Loire Ardèche Isère Drôme)), **il concerne 10 sites sur 12 km.**



CONTACTS PRESSE

CNR - Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

CNR - Valérie Tremelo : 04 74 78 38 86 / v.tremelo@cnr.tm.fr

SMIRCLAID : Pierre-François DELSOU : 04 74 84 24 63 - smirclaid@wanadoo.fr

cnr.tm.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CNR

CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit plus de 14 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Agir pour le développement durable du territoire rhodanien fait partie intégrante du modèle de développement de CNR, basé sur la redistribution d'une partie de la valeur créée aux territoires dont est issue la production d'électricité.

Porteuses d'une vision d'aménagement à long terme, les Missions d'Intérêt Général développées depuis 2004 par CNR soutiennent l'ambition partagée avec les collectivités territoriales de faire du Rhône un puissant vecteur de développement économique. Plus de 550 actions ont déjà été menées pour plus de 300 millions d'euros investis dans des projets portant sur l'environnement, le tourisme, l'énergie verte, la culture ou encore la mise en valeur du patrimoine.

LE SMIRCLAID

Le Syndicat Mixte du Rhône Court-circuité Loire Ardèche Isère Drôme regroupe les 9 communes riveraines du Rhône entre Saint Pierre de Boeuf et Saint-Rambert d'Albon. Il est présidé depuis 2008 par Madame Roberte Di Bin, maire de Sablons.

Il se veut être l'organisateur de la solidarité des territoires en créant les conditions d'une réflexion et d'un aménagement durable du fleuve pour les communes suivantes :

Le Péage de Roussillon, Limony, Peyraud, Sablons, Salaise sur Sanne, Saint-Maurice l'Exil, Saint-Pierre de Boeuf, Saint-Rambert d'Albon, Serrières.

Le SMIRCLAID et la restauration des milieux aquatiques :

Afin de protéger au mieux le Rhône et ses milieux remarquables, 3 projets prévus dans le Plan Rhône sont coordonnés par le syndicat :

- **Augmenter les débits réservés :** c'est une priorité afin de retrouver un fonctionnement dynamique du Rhône plus proche de son état d'origine, un fleuve vif et vivace. Outre un aspect esthétique amélioré, cette augmentation est bénéfique aux poissons (réapparition d'espèces d'eaux vives), à la recharge de la nappe et à la préservation des boisements alluviaux.
- **Restaurer les annexes fluviales :** Ces milieux annexes ont été progressivement comblés, ce qui occasionne des dérèglements de la dynamique fluviale, mettant en péril la survie de nombreuses espèces végétales et animales. Une fois répertoriés et étudiés, c'est grâce à ce projet que plus d'une dizaine de îlots et de casiers de Girardon ont été sélectionnés pour être curés entre 2010 et 2013, afin de leur redonner leur caractère et leur fonctionnement naturel.
- **Effacer les nuisances à la circulation piscicole :** Sans aménagements spécifiques, le seuil de Peyraud et le barrage de Saint-Pierre de Boeuf sont infranchissables pour les poissons. Hors cette circulation est importante dans leur cycle de vie. La mise en place de "passes à poissons" est donc à l'étude.



CONTACTS PRESSE

CNR - Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

CNR - Valérie Tremelo : 04 74 78 38 86 / v.tremelo@cnr.tm.fr

SMIRCLAID : Pierre-François DELSOU : 04 74 84 24 63 - smirclaid@wanadoo.fr